



SECTEUR TEXTILE (OUVRIERS)

Cahier de revendications commun pour un accord sectoriel 2021-2022

Ce 22 septembre 2021, les trois syndicats - CSC, FGTB et CGSLB - ont déposé et présenté leur cahier de revendications commun à la commission paritaire. L'organisation patronale Fedustria a également déposé et présenté son cahier de revendications, après quoi les négociations ont été lancées. Celles-ci se poursuivront le 6 octobre 2021.

Quelles sont les lignes de force de notre cahier de revendications?

1. La **sécurité d'emploi et la garantie de revenu** sont au cœur de notre cahier de revendications. Nous voulons le maintien et la création d'emploi durables, en étant attentifs à tous les groupes de travailleurs. Le **maintien du pouvoir d'achat** doit être garanti par le système sectoriel d'indexation et nous voulons une **amélioration** de ce **pouvoir d'achat** grâce à une concrétisation maximale de la marge salariale à travers l'augmentation des salaires barémiques et effectifs. Nous demandons également une augmentation de la quote-part patronale dans les chèques-repas et une pérennisation de la prime corona.
2. Dans le cadre d'un financement durable des **fonds sociaux**, nous militons pour une amélioration des **avantages sociaux sectoriels**, avec une attention particulière pour le chômage temporaire.
3. Le **travail faisable**, tout au long de la carrière, doit devenir un point d'attention structurel. Nous plaçons pour une amélioration du **congé d'ancienneté** ainsi que pour un meilleur encadrement sectoriel des **fin de carrière en douceur**. Nous ne voulons pas de flexibilité supplémentaire
4. Dans le cadre de la **fin de carrière**, nous exigeons que le secteur souscrive au maximum à tous les régimes de chômage avec complément d'entreprise (**RCC**). Nous voulons également qu'il souscrive aux **emplois de fin de carrière** avec allocation à partir de 55 ans.
5. Une amélioration de **l'intervention patronale dans les frais de transport privé** et l'augmentation de **l'indemnité vélo** pour une durée indéterminée.
6. La **politique de formation** doit être prolongée et renforcée, en accordant une attention particulière aux jeunes et aux groupes à risque.
7. Alignement vers le haut des avantages sectoriels **ouvriers / employés**.
8. Plus de **participation et de concertation** grâce à une amélioration de la CCT relative à la délégation syndicale.
9. **Toutes les conventions collectives de travail à durée déterminée doivent être prolongées.**

Le front commun syndical vous tiendra informés de l'évolution des négociations et des résultats.